

0301326D  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE ANDRE CHAMSON  
1 AVENUE JEAN JAURES  
30123 LE VIGAN CEDEX  
Tel : 0467810177

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 17  
Année scolaire : 2018-2019  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2018

Réuni le : 29/11/2018

Sous la présidence de : Brigitte Louge

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Lucca – Firenze , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Viaggio in Toscana du 11/03/2019 au 15/03/2019 pour un montant total de 8687 € la participation des familles est fixée à 255.50 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0